

# ASSEMBLÉE NATIONALE

27 mai 2013

---

SÉPARATION ET RÉGULATION DES ACTIVITÉS BANCAIRES - (N° 838)

Adopté

## AMENDEMENT

N ° CF125

présenté par  
Mme Berger, rapporteure

-----

### ARTICLE 4 SEXIES

Aux alinéas 5 et 10, remplacer le mot : « automatisés » par le mot : « automatisé ».

### EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel.